

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

(arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale)

THESE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droit privé

Présentée et soutenue publiquement le 11 octobre 2019 à 14h30
Salle Redslob
Faculté de Droit – 1 place d'Athènes

par

Madame Munira AL AMER

« *L'égalité entre époux.*
Étude comparative : Droits français, qatarien, saoudien, tunisien. »

JURY

Monsieur Imed MEMMICH, Professeur à l'Université de Carthage - rapporteur
Madame Sonia MALLEK, Professeur à l'Université du Qatar – rapporteur
Madame Constance GREWE, Professeur émérite à l'Unistra
Madame Dominique D'AMBRA, Professeur à l'Unistra, directeur de thèse